

Lyon, le 30 avril 2021

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### LA FONDATION DE SOUTIEN À L'INNOVATION SOCIALE LANCE LA NOUVELLE ÉDITION DE SON APPEL À PROJETS

---

**Forte du succès rencontré lors des deux précédentes éditions en 2019 avec près d'une centaine de projets soutenus, la Fondation de soutien à l'innovation sociale lance la nouvelle édition de son Appel à projets.**

En relançant cette démarche, **la Fondation de soutien à l'innovation sociale**, co-crée par la Métropole de Lyon, la Banque des Territoires, la Fondation Caisse d'Épargne et sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon, **ambitionne de renforcer les capacités d'innovation du territoire métropolitain par l'accélération des solutions proposées et portées par les acteurs et entreprises de l'Économie Sociale et solidaire.**

La fondation se veut complémentaire aux dispositifs existants sur le territoire et soutient des projets d'intérêt général, socialement innovants et implantés sur la Métropole de Lyon permettant de répondre aux enjeux actuels des habitants.

*« Qu'ils soient environnementaux, sociaux ou économiques, ces projets s'adresseront en priorité aux personnes les plus fragiles afin de leur proposer des solutions concrètes dans leur quotidien. Je pense par exemple à des projets tels que la création d'une Coopératives d'activités et d'emplois agricole ou de la mise en place d'une flotte de vélo auprès de structures d'insertion »* souligne **Emeline BAUME, Présidente de la fondation et vice-présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'Économie, à l'Emploi, au Commerce, au Numérique et à la Commande publique.**

La Fondation de soutien à l'innovation sociale est un outil au service de la transition sociale et environnementale du territoire, les projets retenus adresseront prioritairement :

- **Les besoins environnementaux** : changement climatique, biodiversité, pollutions ;
- **Les besoins sociaux** : échec scolaire, déficit de qualification, difficultés d'accès au logement, aux soins, insuffisance dans la prévention médicale, le vivre-ensemble, le partage des valeurs républicaines ;
- **Les besoins économiques** : difficultés d'accès à l'emploi, minimas sociaux, charges de famille...

**La fondation a la volonté d'accompagner les projets de leur phase de création jusqu'au changement d'échelle à travers 3 axes :**

- **La participation à l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux, permettant de soutenir la phase d'amorçage et le financement de la R&D** : étude de faisabilité ou étude spécifique à un domaine de compétence juridique, technique ou commerciale. La Fondation pourra financer cette phase à hauteur de 10 000 euros.
- **La participation à la recherche d'un modèle économique en vue de l'essaimage ou du développement, permettant de financer la phase de R&D relative au développement d'un**

**Service Presse Métropole de Lyon :**

Magali Desongins – [mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

**projet** ainsi que les besoins en investissements immatériels ou matériels. La Fondation pourra soutenir chaque projet à hauteur de 15 000 euros.

- **L'accompagnement au changement d'échelle, permettant de financer la phase de déploiement de projets socialement innovants.** L'intervention de la Fondation prend la forme d'une avance remboursable d'un montant de 50 000 € par projet en moyenne sans dépasser un montant maximum de 100 000 €.

Pour répondre aux besoins des structures en cette période de crise, la Fondation propose un nouvel axe de financement dédié aux organisations qui n'auraient pas pu mobiliser les aides de l'État et des collectivités :

- **L'accompagnement aux difficultés conjoncturelles liées à la crise COVID-19 permettant d'accompagner** les structures impactées économiquement par la crise sanitaire et n'ayant pas bénéficié d'autres dispositifs d'aides directes (subvention, chômage partiel sur la totalité de leur activité). La Fondation pourra apporter une subvention d'un montant maximum de 10 000 euros.

Du 23 avril au 15 mai 2021, les porteurs de projets pourront déposer leur dossier de candidature. Seuls les projets faisant preuve d'un fort potentiel d'impact sur le territoire seront retenus. Entre 10 et 15 dossiers pourront être retenus lors de cette première session.

**Service Presse Métropole de Lyon :**

Magali Desongins – [mdesongins@grandlyon.com](mailto:mdesongins@grandlyon.com)

04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90